



Carton rouge aux arbitrages budgétaires de la municipalité !

Nous avons été reçus le 14 mars 2016 par le Maire adjoint chargé du personnel. Il nous a annoncé les arbitrages rendus par les élus de la majorité municipale réunis en séminaire le 12 mars.

Voilà les «coupes sombres» qui ont été décidées :

- Maintien des outils de suivi de la politique RH (comité emploi, instances DG/RH) avec son cortège de fins de CDD.
- Maîtrise du volume d'heures supplémentaires par la fixation d'une enveloppe budgétaire annuelle « fermée » non négociable en cours d'année.
- Maîtrise des remplacements par la fixation d'une enveloppe budgétaire « fermée ». Moins de remplaçants, quitte à aller vers un service public « dégradé », voire supprimé.
- **Suppression des congés de pré retraite** (de 1 à 3 mois du Maire selon l'ancienneté) à compter de l'été 2016.
- **Baisse de la subvention du COS de 10 %.**
- Mise en stage d'environ 80 agents en 2016 ayant 7 ans d'ancienneté et plus mais **suppression de la prime d'installation (2055,51 €) pour tous !**
- Pas d'amélioration des avancements de grade, seulement un chantier à ouvrir....malgré le protocole d'accord signé avec la municipalité précédente.
- L'étude objective sur la souffrance au travail tant promise n'a toujours pas commencé...

Les engagements du Maire, lors de la rencontre du 18 septembre 2015, sont balayés d'un revers de main !

4 mois de réunions de négociation pour aboutir à des « coups bas » !

Toutes ces mesures, vont accentuer la dégradation des conditions de travail, le personnel va se précariser davantage !

Nous refusons la suppression de nos acquis sociaux.

Le personnel ne doit pas être la variable d'ajustement budgétaire.

Très rapidement, nous allons revenir vers vous pour organiser un plan d'action et empêcher le vote du conseil municipal qui aura lieu le 6 avril prochain.